

SylvoécORégion

B 70 Sologne-Orléanais



La SER B 70 : Sologne-Orléanais regroupe tout ou partie de quatre régions forestières nationales aux caractéristiques géologiques communes :

- l'Orléanais (45.2) au nord ;
- la partie sud-ouest du Gâtinais (45.3 p.p.), jusqu'à la vallée du Loing, au nord-est ;
- la Grande Sologne (41.6) au centre et au sud ;
- la Sologne viticole (41.5) au sud-ouest.

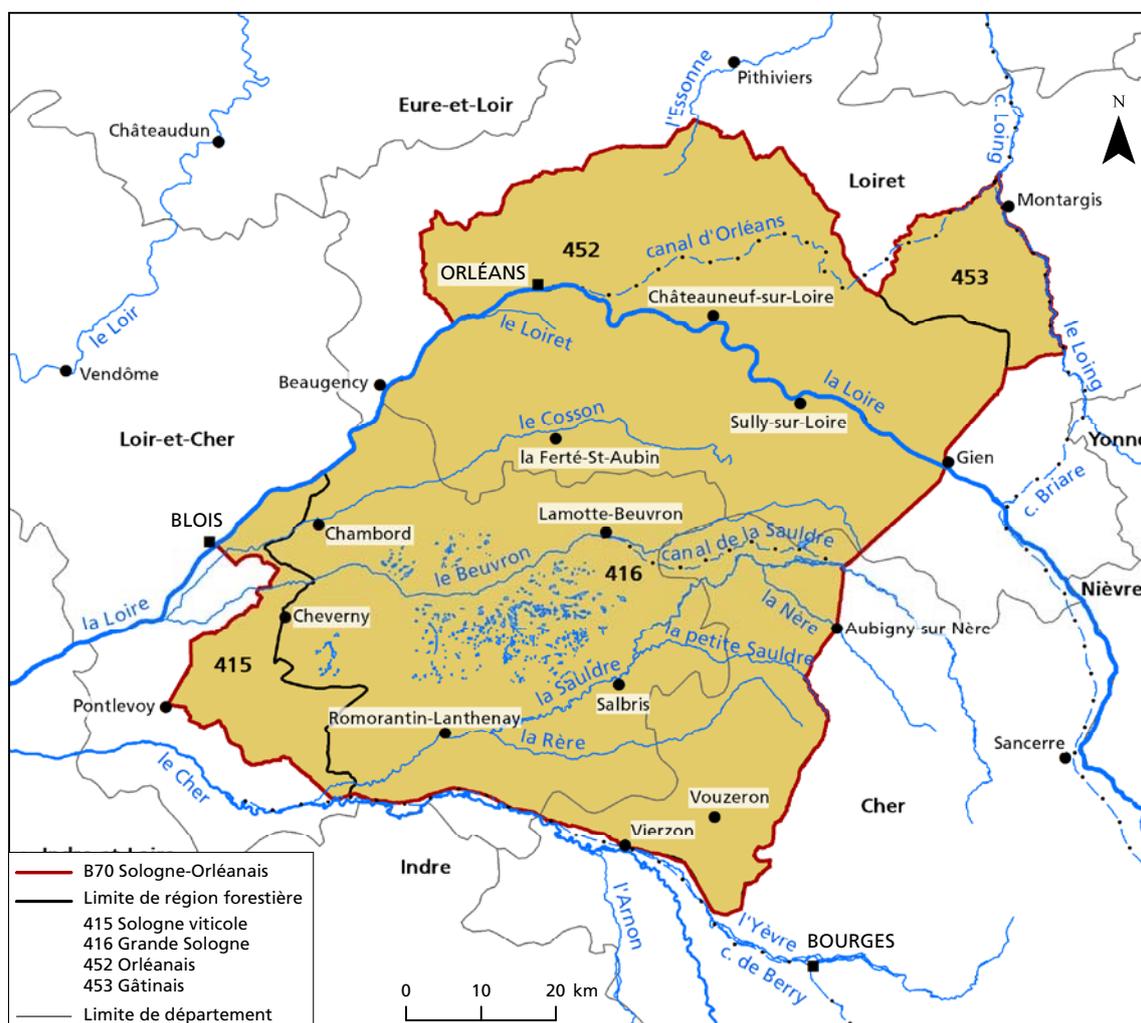
S'étendant sur trois départements : le Cher, le Loir-et-Cher et le Loiret, la SER Sologne-Orléanais est entourée des SER :

- B 44 (Beauce) au nord et nord-ouest ;
- B 52 (Pays d'Othe et Gâtinais oriental) au nord-est ;
- B 53 (Pays-Fort, Nivernais et plaines pré-morvandelles) à l'est ;
- B 91 (Boischaut et Champagne berrichonne) au sud-ouest ;
- B 62 (Champeigne-Gâtine tourangelles) au sud et au sud-ouest.

La Sologne, qui a longtemps été une des régions les plus pauvres de France, est surtout connue pour ses nombreux étangs, présents sur 12 000 ha (soit 2 % de son territoire), et ses forêts, majoritairement privées. Elle a une forte tradition de pêche et de chasse, qu'évoquent les noms de Chambord et de Cheverny. À l'étude et en projet depuis de nombreuses années, le parc naturel régional (PNR) de Sologne n'avait toujours pas vu le jour fin 2011.

Caractéristiques particulières à la SER

La SER Sologne-Orléanais, région boisée à plus de 50 % et traversée par la Loire et ses alluvions, est formée de dépôts détritiques de sables et d'argiles résultant de l'érosion du Massif central. Les sols, profonds et à texture souvent sableuse ou argilo-sableuse, sont majoritairement hydromorphes et plutôt acides.



Sources : BD CARTO® IGN, BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN.

Climat

Qualifié d'océanique altéré (ou dégradé), le climat se caractérise par des écarts annuels plus prononcés qu'à proximité du littoral atlantique. Les influences océaniques assurent un climat relativement doux tandis que les influences continentales s'y font sentir surtout en hiver.

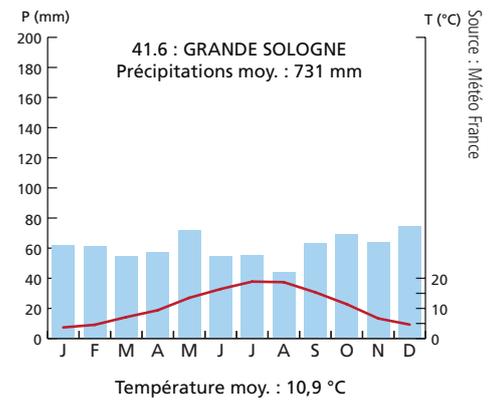
La température moyenne annuelle est comprise entre 10,5 et 11 °C ; elle peut atteindre une moyenne maximale de 25 °C en été. Avec 1 760 heures d'ensoleillement par an, la région se situe dans la moyenne française, juillet étant le mois le plus ensoleillé avec

255 heures alors que décembre plafonne à 50 heures.

Les vents dominants sont de direction sud-ouest, la composante nord-est venant en seconde position.

La moyenne du nombre annuel de jours de gel dépasse 60 et les gelées tardives sont fréquentes. Le nombre de jours de brouillard est d'environ 60.

La moyenne des précipitations annuelles est comprise entre 600 et 750 mm en allant vers l'est. Elles sont bien réparties tout au long de l'année avec cependant un léger déficit au printemps et en été.



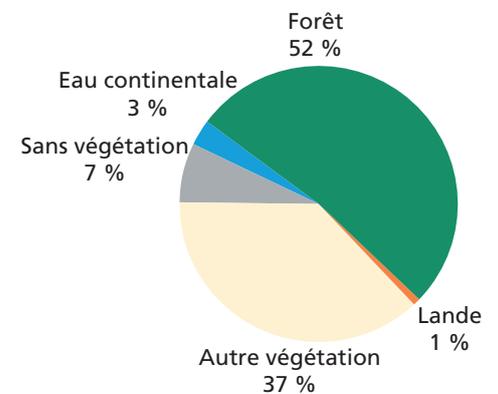
Exemple de diagramme ombrothermique de la SER B 70

Utilisation du territoire

Avec 353 000 ha, la forêt couvre 52 % de la surface de la SER, l'agriculture en occupant plus du tiers.

Le type de propriété forestière est fortement marqué ; en **Grande Sologne**, la forêt est privée à plus de 90 % en dehors du parc de l'Établissement public de Chambord et des massifs domaniaux réputés comme les forêts de Lamotte-Beuvron, Vierzon ou Vouzeron. **L'Orléanais** possède,

avec la forêt d'Orléans, la plus grande forêt domaniale de France : 34 596 ha + 261 ha de forêt des collectivités qui, avec l'auréole de forêts privées qui l'entoure, forment un massif forestier continu de plus de 50 000 ha. Les sols sableux de la **Sologne viticole** permettent des cultures spécialisées : vigne, asperge, fraise, bulbes, etc.



Forêt d'Orléans Étang de la Retrève

Relief et hydrographie

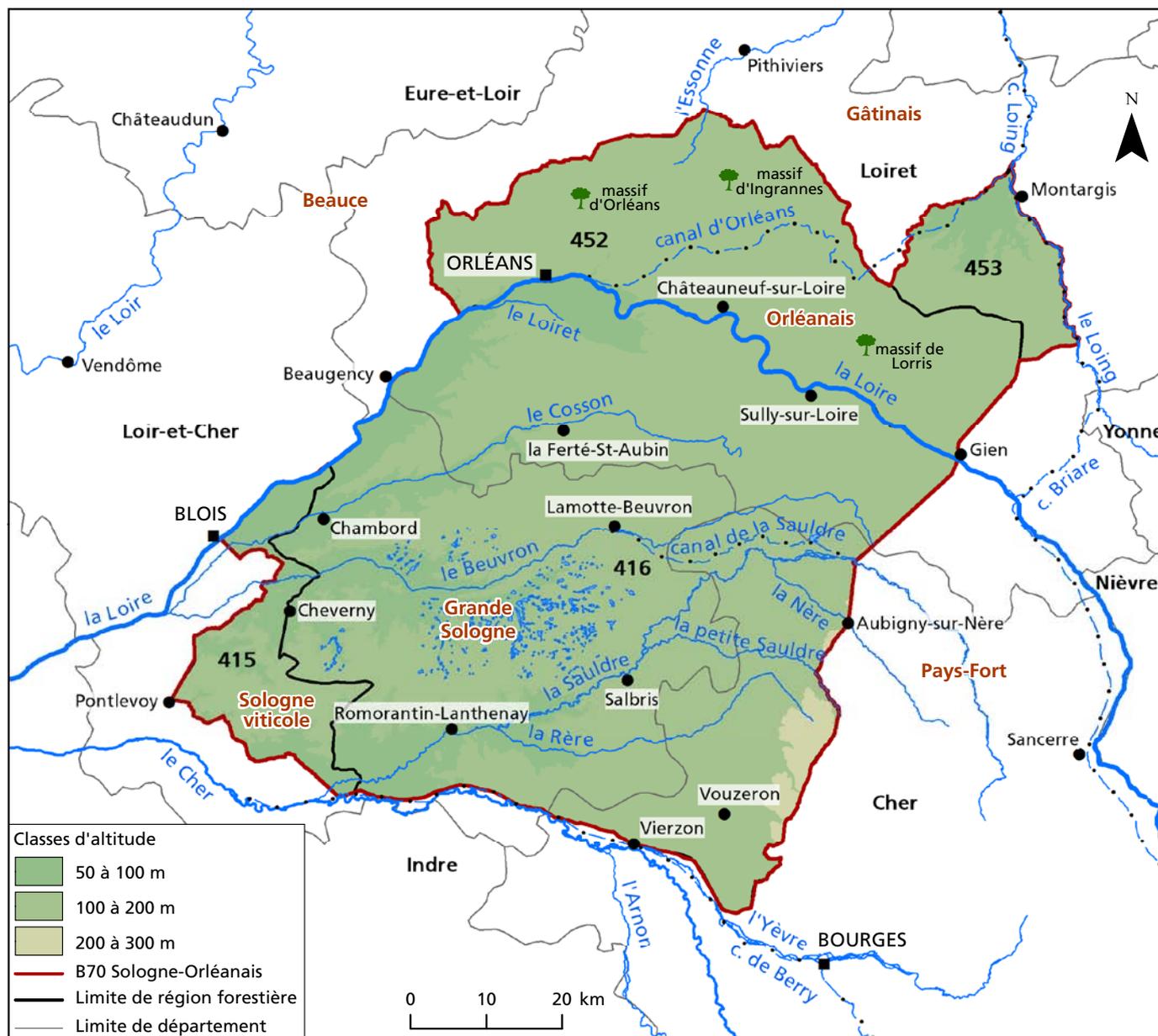
La SER B 70 se présente comme un plateau monotone et mollement ondulé, d'altitude comprise entre 70 et 180 m. Cette absence de relief, associée à l'imperméabilité du sous-sol qui constitue un obstacle au drainage naturel des eaux de pluie, explique la forte présence de l'eau dans la région, illustrée par l'abondance des étangs, des fontaines et des marécages, localement appelés

« marchais ». La plupart des étangs ont été créés artificiellement, dans le but d'assainir les zones marécageuses avoisinantes.

La ligne de partage des eaux entre les bassins-versants de la Seine et de la Loire se situe au niveau de la forêt d'Orléans.

Comme la Loire, les principaux cours d'eau traversent la région d'est en ouest. Le Cosson et le Beuvron

convergent en aval de Blois, alors que la Sauldre rejoint la vallée du Cher au sud. Résurgence de la Loire, le Loiret la rejoint après un cours de 13 km seulement. Le Loing, limite nord-est de la région, coule vers le nord et la Seine dont il est affluent, le Cher constitue la limite sud de la SER. La Loire, dernier grand fleuve sauvage d'Europe, est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Sources : BD CARTO® IGN, BD ALTI® IGN, BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN.

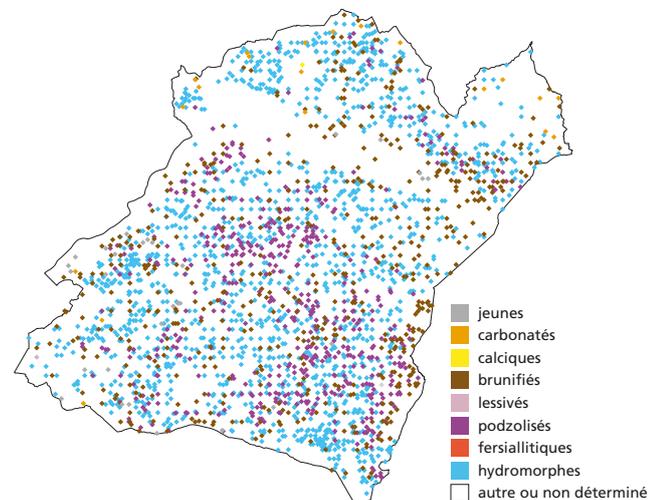
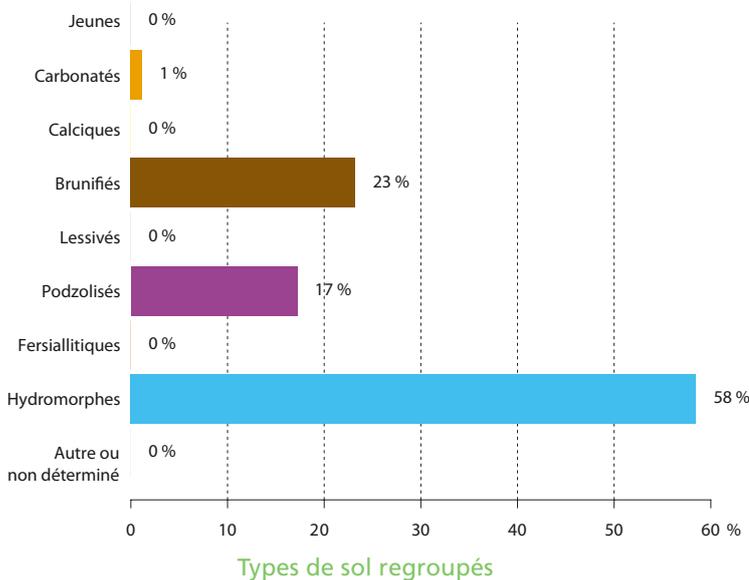
Relief et hydrographie

Datant du Burdigalien (Tertiaire), le sous-sol forme une cuvette de sédimentation dans laquelle les sables et les argiles du Miocène et du Pliocène se sont déposés en couches superposées d'épaisseur très variable, pouvant atteindre 50 m.

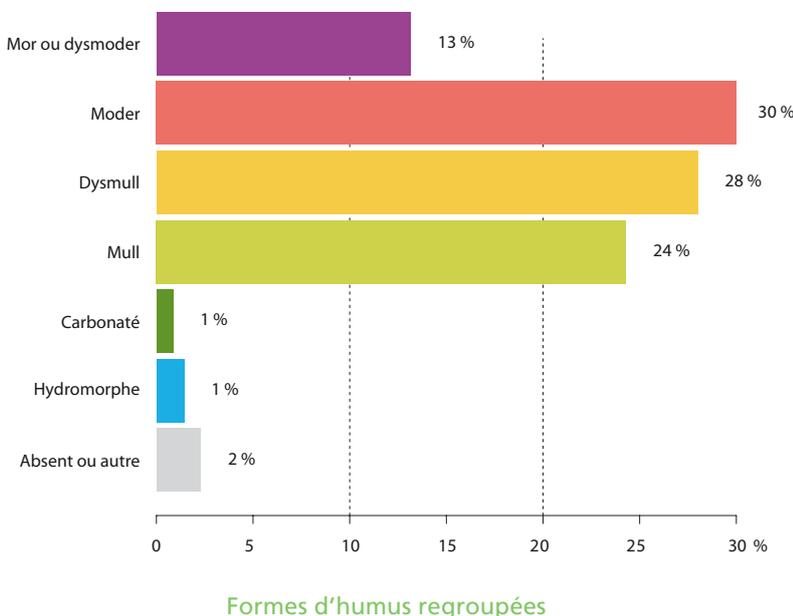
Au nord de l'Orléanais, le calcaire de Beauce affleure parfois sous forme de marnes assez riches mais compactes. Le long de la Loire, on rencontre des alluvions anciennes en placages discontinus et des alluvions récentes en plus grande proportion. En allant vers le sud, les sables et marnes de l'Orléanais font place aux sables et argiles de Sologne. Il s'agit de terrains détritiques constitués de matériaux anciens en provenance du Massif central sous forme de coulées boueuses plus ou moins liquides constituant une mosaïque de dépôts d'une épaisseur de 5 à 50 m, de granulométrie et de composition très variables : sables, graviers, cailloux et argiles. L'argile compacte s'opposant à la pénétration des racines, la richesse du sol est conditionnée par l'épaisseur de limon et de sable qui la recouvre. En bordure du Pays-Fort, ces sables grossiers sont recouverts d'une mince couverture d'argile à silex. Au sud, on observe des formations de craie décalcifiée et des formations à silex (forêts de Vierzon et de Vouzeron).

À l'ouest, formant transition entre le plateau de la Grande Sologne et les vallées de la Loire et du Cher, la Sologne viticole possède des sols mieux drainés, car à dominante sableuse, les intercalations d'argile au-dessus de la craie étant beaucoup moins épaisses.

N.B. Tous les graphiques sont exprimés en pourcentage de la surface de forêt de production **hors peupleraies**, à partir des résultats des campagnes d'inventaire forestier national des années 2006 à 2010.



Les types de sol les plus fréquents sont les sols hydromorphes (58 % : Rédoxisols, parfois podzolisés), suivis des sols bruns (28 % : Brunisols rédoxiques en majorité, puis Brunisols Dystriques) et les sols podzolisés (17 % : Podzosols rédoxiques ou Podzosols meubles et Ocriques), principalement en Sologne.



Les formes d'humus sous forêt sont variées :

- 24 % sont de forme eumull à mésomull et 28 % de forme oligomull à dysmull ;
 - 30 % sont de forme moder ou hémimoder et 13 % de forme dysmoder-mor.
- Les humus sont hydromorphes ou carbonatés sur 1 % de la surface.

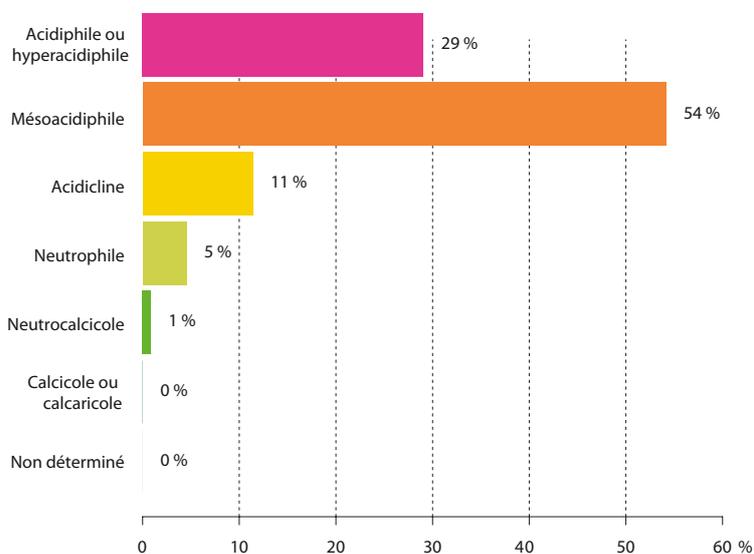
Indicateurs des conditions de la production forestière

En l'absence de relief, les facteurs à prendre en compte sont la présence d'argile, le niveau d'hydromorphie et le niveau trophique.

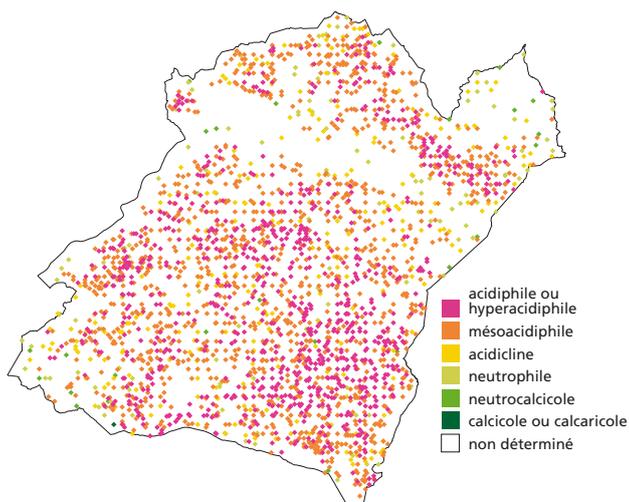
Dans l'ensemble, les sols sont profonds, plutôt acides, souvent hydromorphes et à texture à dominante sableuse, d'où l'abondance des espèces acidiphiles ou mésoacidiphiles et hygroclines ou hygrophiles.

La végétation révèle une dominance des stations avec des niveaux trophiques mésoacidiphile (54 %) et acidiphile ou hyperacidiphile (29 %).
11 % des stations sont acidiclinales et 5 % neutrophiles.

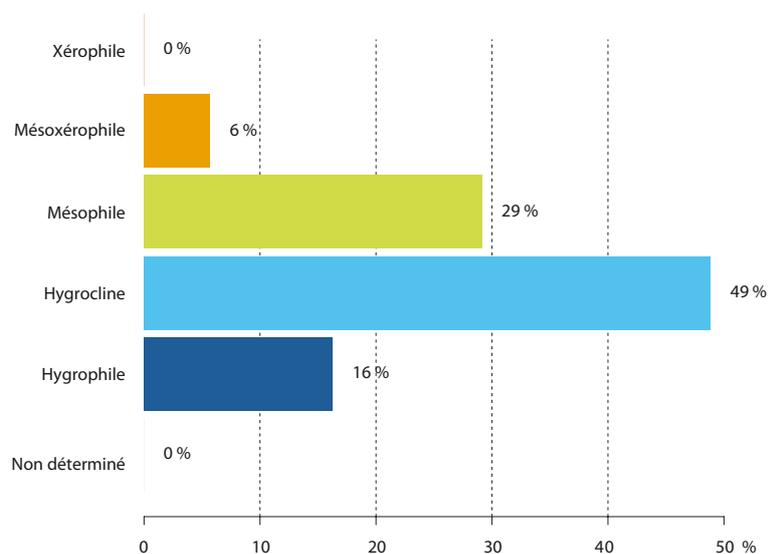
Les espèces rencontrées sont relativement exigeantes en eau. Elles sont hygrophiles sur 49 % de la surface, hygroclines sur 16 %, et mésophiles sur 29 %.



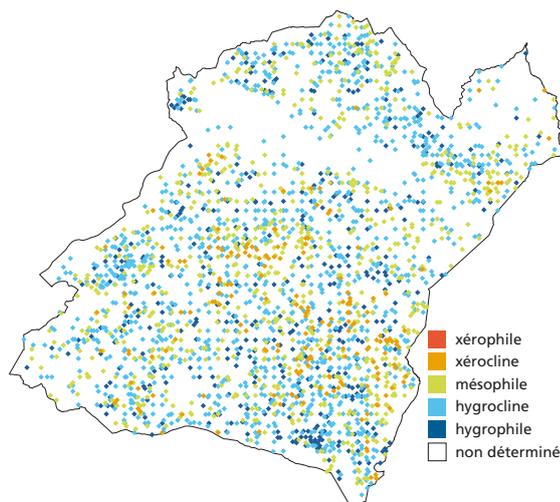
Niveau trophique



Extrait de la carte par point du niveau trophique



Niveau hydrique

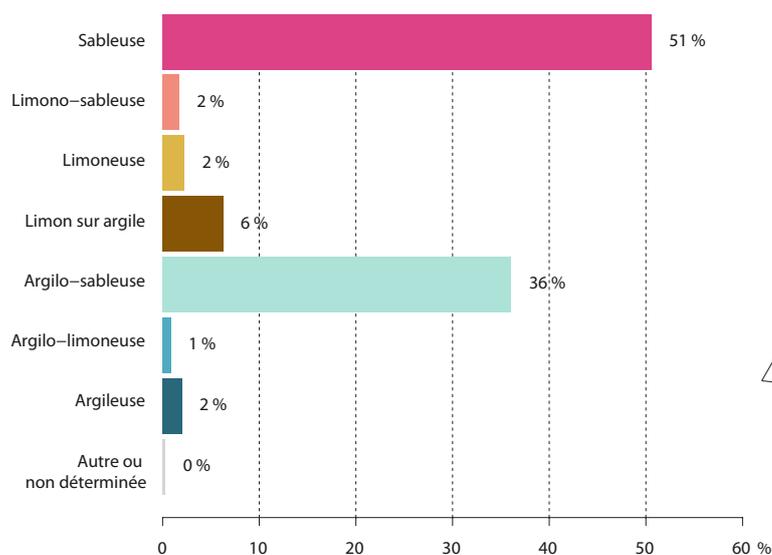


Extrait de la carte par point du niveau hydrique

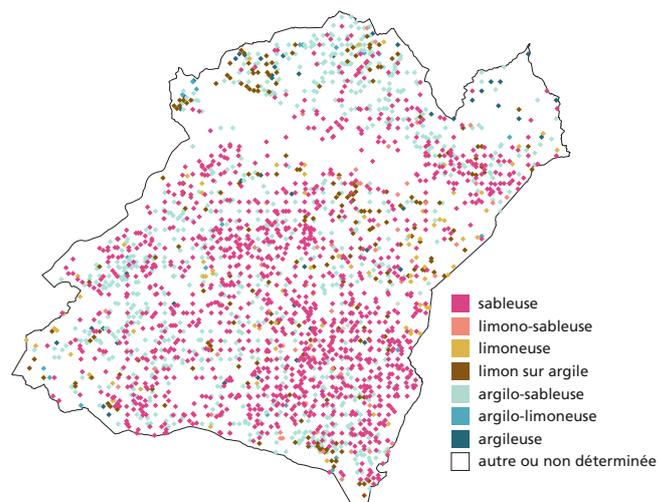
La texture des sols est généralement sableuse (51 %), surtout en Sologne et dans le massif de Lorris,

ou argilo-sableuse (36 %), parfois limoneuse sur argile (6 %), principalement dans le massif d'Orléans.

La portance du sol est faible, ce qui peut poser problème lors des travaux d'exploitation.



Texture des sols



Extrait de la carte par point de la texture des sols

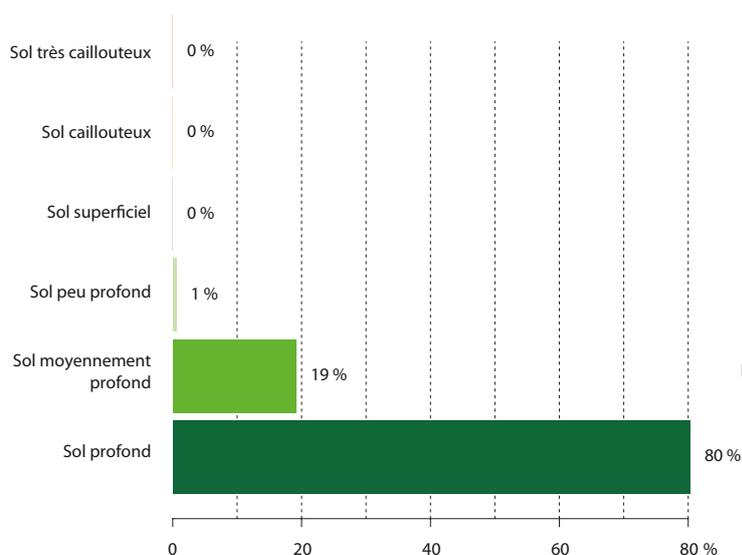
La profondeur des sols est importante puisque 81 % sont profonds (plus de 64 cm de profondeur) et 46 % à plus de 35 cm de profondeur et 19 % moyennement profonds (profondeur comprise entre 35 et 64 cm).

22 % des sols sous forêt ne sont pas hydromorphes, surtout en Sologne, mais 31 % le sont à faible

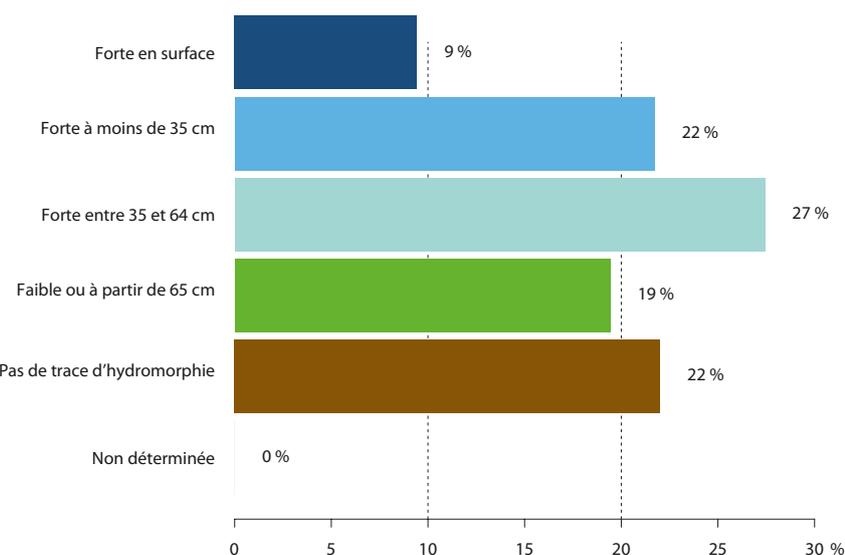
profondeur (9 % en surface et 22 % à moins de 35 cm de profondeur) et 46 % à plus de 35 cm de profondeur (27 % entre 35 et 64 cm et 19 % à plus de 64 cm).

Les sols hydromorphes présentent un excès d'eau temporaire ou permanent. Une accumulation d'eau stagnante dans le sol constitue un

facteur défavorable pour la croissance des arbres car les racines de la plupart des essences forestières subissent alors une asphyxie d'autant plus importante que la nappe est proche de la surface du sol et qu'elle persiste longtemps.



Profondeurs des sols



Indice d'hydromorphie

Végétation

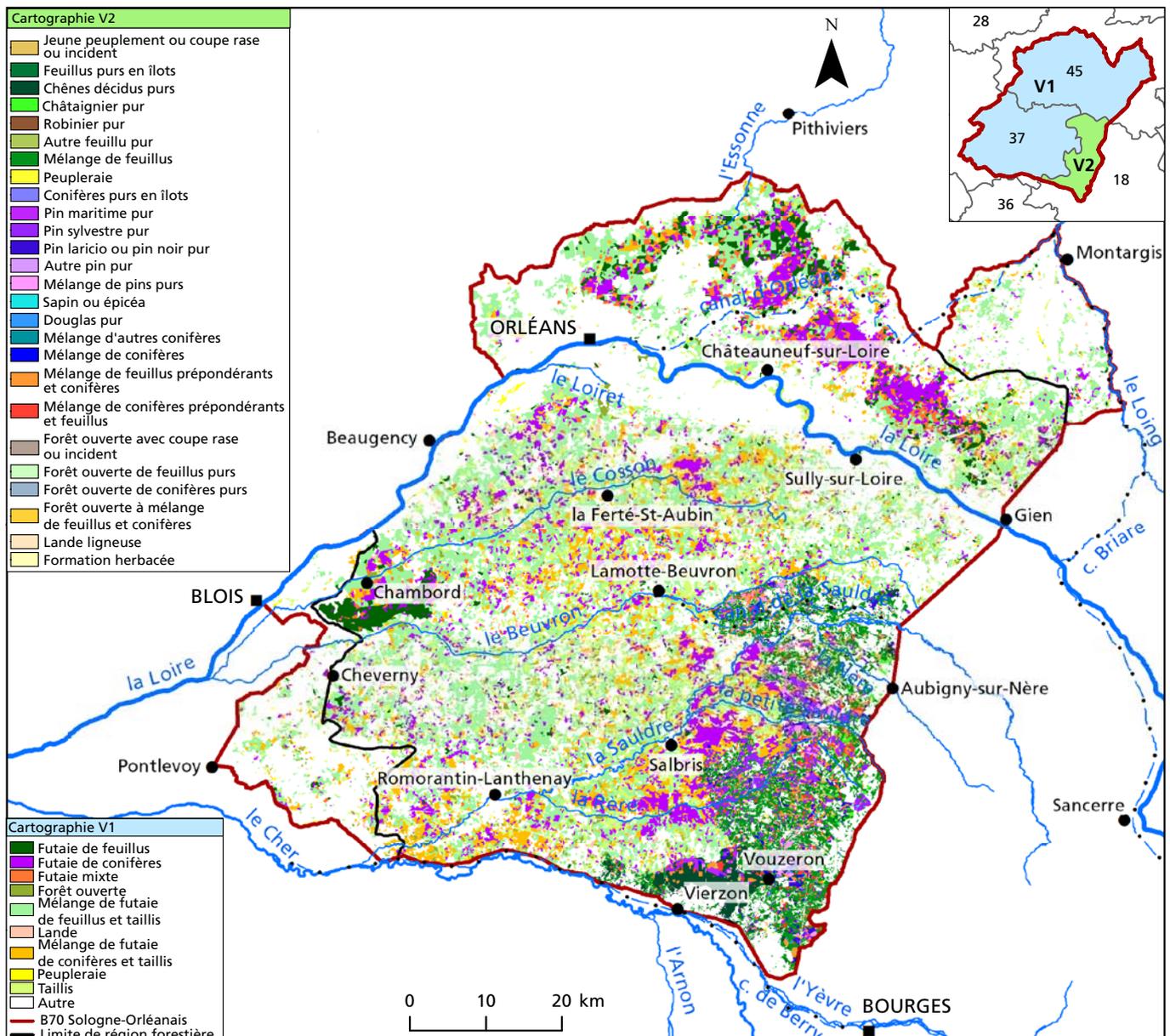
La forêt dans l'Orléanais s'organise principalement autour de la forêt domaniale d'Orléans, scindée en trois massifs : d'Orléans à l'ouest, d'Ingrannes au centre et de Lorris à l'est. Les peuplements, essentiellement feuillus à l'ouest et au centre, sont à base de chênes, en majorité pédonculés, auxquels s'ajoutent le charme, le hêtre et les bouleaux notamment. Le massif de Lorris renferme de nombreux peuplements mixtes à base de chênes et de pins sylvestres notamment. Des reboisements en pin laricio ont également été réalisés.

Les groupements végétaux de la forêt feuillue sont principalement la chênaie acidiphile, souvent

dégradée, la chênaie-charmaie, la chênaie humide à molinie et, dans les zones humides, les groupements hygrophiles de bord de cours d'eau et d'étangs, nombreux dans toute la région et particulièrement en Sologne.

La pauvreté des sols et le problème d'écoulement des eaux caractérisent la Sologne, où les essences frugales sont les plus aptes à se développer. C'est pourquoi la Grande Sologne a été reboisée à grande échelle au XIX^e siècle (assainissement et plantation) d'abord en pin maritime, puis en pins sylvestre et laricio, mieux acclimatés, en accompagnement des chênes, des bouleaux, du tremble et, localement, du châtaignier. Forêts

et landes forment un manteau qui semble pratiquement continu, mais où quelques terres de culture et prairies s'imbriquent, jusqu'à devenir dominantes en Sologne viticole. Cependant, les potentialités forestières de la Grande Sologne sont généralement sous-estimées : les pins et parfois le chêne sessile ou, localement, le douglas peuvent donner du bois d'œuvre de qualité. Zone humide d'importance reconnue pour les oiseaux, la Sologne est, vis-à-vis de Natura 2000, le plus grand (346 000 ha) site d'importance communautaire (SIC) terrestre d'Europe.



Sources : BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN, BD Forêt® V1 IGN (département 41 - 2002, département 45 - 2001), BD Forêt® V2 IGN (département 18 - 2005).



Les références bibliographiques de la GRECO B : Centre Nord semi-océanique sont disponibles [ici](#).

Complément des bibliographies générale et particulière à la GRECO B

- ARROUAYS (D.), DUVAL (O.), RENAUX (B.), 1989 - *Esquisse des paysages pédologiques du Loiret*. INRA, SESCOF, Chambre d'agriculture Loiret, 186 p. + carte.
- BRÉTHES (A.), 1993 - *Les types de stations forestières de l'Orléanais*. ONF, 364 p.
- CHARNET (F.), 1990 - *Typologie des stations actuellement et potentiellement forestières de la Sologne (Loir-et-Cher, Loiret, Cher) - Rapport scientifique de pré-étude*. IDF, 84 p.
- CHARNET (F.), 1994 - *Typologie des stations actuellement et potentiellement forestières de la Sologne*. IDF, 2 tomes, 310 p.
- GEDEF Loiret-Sologne, GVF du Loir-et-Cher, 1998 - *Stations forestières de Sologne et sylviculture - Guide simplifié*. GEDEF Loiret-Sologne.
- GILBERT (J.-M.), 1995 - *Place relative à accorder au pin laricio et au pin sylvestre en Sologne et Orléanais*. CEMAGREF Nogent-sur-Vernisson, CRPF Île-de-France et Centre, ARBOCENTRE, 12 p.
- GILBERT (J.-M.), CHEVALIER (R.), DUMAS (Y.), 1995 - *Autécologie du pin laricio de Corse dans le secteur ligérien (Pays de la Loire et Centre)*. CEMAGREF Nogent-sur-Vernisson, CRPF Île-de-France et Centre, ARBOCENTRE, 148 p.
- GILBERT (J.-M.), CHEVALIER (R.), DUMAS (Y.), 1996 - *Autécologie du pin laricio de Corse dans le secteur ligérien*. *Rev. For. Fr.*, XLVIII, 3, p. 201-216.
- IFN - *Publications départementales* : Cher, 1999 ; Loir-et-Cher, 1998 ; Loiret, 2006.
- REBOUL (J.-B.), 2011 - *Valorisation des stations et des habitats forestiers. Guide de reconnaissance et de gestion pour la région Centre*. CRPF Île-de-France et Centre, 166 p.